

Image not found or type unknown



Répartition des actifs en scop

Par **Scopiste**, le **26/02/2020** à **15:48**

bonjour,

La scop a vendu son terrain ou nous travaillons.donc plus de travail bientôt. Es ce l'argent de la vente peut-être utiliser pour unPSE en y ajoutant une prime suppralegal

Par **Visiteur**, le **26/02/2020** à **16:17**

Bonjour

Une scop ne fonctionnant pas dans un but lucratif, le boni de liquidation peut être versé à une Scop, à l'union ou la fédération des Scop, à une personne morale de droit public, ou à une œuvre d'intérêt général, coopératif ou professionnel ne poursuivant pas un but lucratif.